



**République d'Haïti**

**39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO**

**Paris, 3 novembre 2017**

**Discours**

**du**

**Chef de la délégation haïtienne,**

**Son Excellence,**

**le Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation**

**professionnelle,**

**M. Pierre Josué Agénor CADET**

## **Discours du Chef de la délégation haïtienne, M. Pierre Josué Agénor CADET, à la 39<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO**

**Madame la Présidente de la Conférence générale,  
Monsieur le Président du Conseil exécutif,  
Madame la Directrice générale,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs, de tout rang, grade et niveau,**

C'est un grand honneur pour moi, au nom de la République d'Haïti, de m'adresser à cette auguste Assemblée.

**Madame la Présidente,**

Le gouvernement de la République d'Haïti dont je fais partie vous adresse ses chaudes félicitations pour votre élection à la présidence de la Conférence générale et vous souhaite beaucoup de succès. Ces félicitations s'étendent également au Président du Conseil exécutif, M. Michael Worbs, et à la Directrice générale, Mme Irina BOKOVA, pour le travail accompli au cours de leur mandat.

Haïti remercie la communauté de l'UNESCO et les membres du GRULAC pour leur solidarité manifeste, suite au passage, en octobre 2016, de l'ouragan Matthew qui a profondément affecté le pays.

**Mesdames et Messieurs les Délégués,**

Au milieu des crises actuelles et de celles qui se dessinent, je crois qu'il faut reprendre ce cri de 1958 des paysans de Marbial, du sud-est d'Haïti : « Kenbe LINESCO fò ». En français : « soutenons l'UNESCO de toutes nos forces ». C'est le moment plus que jamais de soutenir fermement notre Organisation, de croire en elle, et de mobiliser nos ressources intellectuelles, scientifiques, morales et financières pour qu'elle vive et continue d'œuvrer en faveur de la paix par le biais de l'éducation, de la science, de la culture, du développement durable, du respect des droits de la personne.

L'humanité doit encore faire face à la haine, à la guerre, au racisme, à l'intolérance, au non respect de l'autre, à l'extrémisme violent, à la destruction de patrimoines, en plus de l'impact grandissant de la pauvreté. Cette situation nous oblige davantage à constituer un faisceau en vue de toucher effectivement les esprits, la vie de chaque citoyenne et de chaque citoyen, et d'en faire une ambassadrice, un ambassadeur de la paix, du développement durable et du dialogue interculturel.

**Madame la Présidente,**

**Mesdames et Messieurs,**

Cette année ramène le 70<sup>e</sup> anniversaire de la première expérience de l'UNESCO en éducation de base. L'expérience a commencé en 1947 dans deux localités du Sud'est d'Haïti, Marbial et Lafond. 70 ans après, tous les paysans appellent ces deux localités "L'UNESCO". Si la transmission de l'expérience n'a pas duré, la

mémoire, quant à elle, est restée vivante. Et ces deux localités requièrent encore la présence de l'Organisation.

Aujourd'hui, en remémorant ces 70 ans, c'est le moment de renforcer les mécanismes servant à amener l'UNESCO dans nos villes, villages et quartiers, dans la perspective d'une éducation de qualité, gratuite et obligatoire.

Le Plan décennal 2017-2027 en éducation de mon pays vise en substance à consolider les acquis en matière d'accès (le taux net de scolarisation est de 90 %) et à améliorer la qualité de l'éducation, en mettant un accent particulier sur le processus d'enseignement apprentissage. Un document de politique de formation des personnels de l'éducation a été conçu, ciblant les plus de 150 mille enseignants à qualifier ou à requalifier pour l'obtention d'un permis d'enseigner. La révision des curricula et la réforme de la formation technique et professionnelle sont également amorcées. L'ODD 4 et la feuille de route du gouvernement en éducation, qui m'a été confiée, se recourent et se rejoignent. Le nouveau budget de la République d'Haïti donne la priorité à l'éducation et illustre la contribution de l'Administration Moïse-Lafontant, dont je fais partie, au momentum pour réussir le pari de 2030.

**Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,**

Le réseau mondial des réserves de biosphère est un autre mécanisme qui peut nous permettre d'apporter la paix aux communautés à travers la conservation de la biodiversité et le développement durable. En Haïti, il existe déjà deux réserves de biosphère, dont une transfrontalière avec la République Dominicaine. C'est là

une excellente opportunité de permettre aux deux Républiques voisines de travailler ensemble pour la paix et le bien-être de leurs concitoyens. Faire fonctionner les réserves de biosphère, le Programme sur l'homme et la biosphère, le Programme hydrologique international et les autres sous-programmes sciences, en tenant compte des changements climatiques, c'est renforcer les liens pour la paix.

Nos réseaux, constitués, entre autres, des écoles associées, de l'UNEVOC, des associations et clubs UNESCO, des géoparcs, des chaires UNESCO, des villes créatives, des villes apprenantes, des commissions nationales, sont à renforcer. C'est à travers ces dispositifs que nous pourrions concrétiser l'éducation de qualité pour tous, la préservation du patrimoine, la reforestation, l'eau de qualité pour tous, les énergies renouvelables et l'éducation aux changements climatiques.

Il revient aux gouvernements, aux Etats parties, qui ont pris l'engagement de faire régner la paix à l'intérieur de leurs frontières et avec leurs voisins, l'impérieux devoir d'éduquer à la paix, au respect de l'autre et au développement durable.

Chaque programme de l'UNESCO, quelle que soit sa dimension, constitue un élément de paix. Trouvons donc, Mesdames et Messieurs les Délégués, les mécanismes pour que nos idéaux de paix atteignent chaque citoyenne, chaque citoyen et changent sa vie à jamais. En le faisant, nous aurons contribué à faire atterrir la mission fondamentale définie dans notre charte : construire la paix dans l'esprit des femmes et des hommes.

**Merci de votre attention.**